

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Mardi 07 avril 2015
En salle des séances

Le conseil municipal se réunit sous la présidence de Monsieur le Maire, Henri-Francis DUFOUR. Il est procédé à l'appel des présents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer, conformément à l'article L. 2121-17 du CGCT.

Madame Danielle NIMETZ donne procuration à Monsieur Guy FRANÇAIS
Madame Isabelle SONNET donne procuration à Madame Renée BARTHES
Monsieur Patrick BIDOT donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR

Madame Emilie FERRANT est désignée secrétaire de séance.

1/ Compte rendu de la séance 16 mars 2015

Sur proposition de Monsieur Henri-Francis DUFOUR, Maire

Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité

ADOpte le compte rendu de la séance du 16 mars 2015

2/ Taux d'imposition 2015

Monsieur le Maire :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu la loi de finances pour 2015,

Il est proposé de fixer l'imposition pour l'année 2015 comme suit : pas d'augmentation des taux pour l'année 2015

Taxes	Taux 2013	Taux 2014	Taux 2015	Base prévisionnelle 2015	Produit fiscal en euros 2015
TH	9,39	9.39	9.39	4 517 000	424 146 €
TFB	16,36	16.36	16.36	3 449 000	564 256 €
TFNB	18,45	18.45	18.45	15 100	2 786€
					991 188 €

Après avis favorable de la commission des finances du 30 mars 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

VOTE les taux des impôts locaux 2015 selon le tableau exposé ci-dessus. Le Maire, le comptable du Trésor Public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

3/ Budget primitif 2015

Monsieur le Maire présente le budget 2015.

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES : 2 295 000 €

RECETTES : 2 295 000 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES : 1 549 000 €

RECETTES : 1 549 000 €

avec restes à réaliser 2014.

Parmi les éléments à retenir en section de fonctionnement, on note une baisse significative de la DGF (-40 000 euros) ainsi qu'une augmentation sensible du FPIC.

Pour les travaux d'investissement, un emprunt est inévitable pour financer l'extension du périscolaire et la création d'une nouvelle restauration scolaire.

La vidéosurveillance, l'achat de matériel informatique pour les écoles, l'aménagement de salles en cas d'ouverture de nouvelles classes ainsi que des travaux de voirie seront les autres principales dépenses de l'année 2015.

Le changement du sol de la halle des sports est reporté en 2016 pour des raisons financières mais également pour ne pas pénaliser davantage les FRANCAS qui seront déjà perturbés par les travaux de l'extension du périscolaire qui débiteront en juillet.

Après avis favorable de la commission des finances du 30 mars 2015

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE le budget primitif de l'exercice 2015 tel que présenté, par **chapitre en euros** :

DECIDE la réalisation au cours de l'année 2015 des travaux d'équipement et des acquisitions figurant à la section d'investissement du budget ;

DECIDE l'attribution des travaux, selon les procédures du Code des Marchés Publics,

DECIDE d'accorder au personnel communal toutes les indemnités et primes dont le versement est autorisé par des textes réglementaires, au taux en vigueur, et ce dans la limite de celles dont bénéficient les agents des différents services de l'Etat.

DECIDE d'imputer en section d'investissement les biens meubles présentant un caractère de durabilité et dont la valeur unitaire TTC est supérieure ou égale à 228,67 €.

AUTORISE le maire à signer au nom de la commune, les différents marchés, contrats ou conventions à venir ainsi que les contrats d'emprunts inscrits dans le budget.

4/ Affectation des subventions aux associations pour 2015

Monsieur Gérard MARTIN propose l'octroi des montants suivants aux associations dans le cadre des crédits ouverts au BP 2015 et rappelle les principaux critères d'attribution : le nombre d'adhérents, mais également l'implication des associations dans les différentes manifestations communales (journée citoyenne, nocturne cycliste, la course du lion ...).

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS BUDGET 2015 (article 6574)	
ASSOCIATIONS COMMUNALES	SUBVENTIONS
AAPPMA « La Charmontaise »	3 168 €
Ainsi Font Font	436 €
Amicale philatélique	190 €
Anciens combattants	627 €
Auto Modèle Club Charmontais	94 €
Charmon's les couleurs	67 €
Chorale CAMP'NOTE	620 €
Entente Nommay Vieux-Charmont	2 320 €
Esprit Paintball	168 €
Gymnic Club Charmontais	940 €
Karaté do	248 €
Loisirs Animations Sports	665 €
Photo vidéo	646 €
Poussus	513 €
SEP	1 376 €
Tai-jitsu	201 €
Tennis Club Charmontais	563 €
Texas Country	446 €
Volley	407 €
SOUS TOTAL	13 695 €
ASSOCIATIONS COMMUNALES HORS CRITERES	
Amicale des pompiers	600 €
Comité des Fêtes	600 €
SOUS TOTAL	1 200 €
ASSOCIATIONS AUTRES	
ADEC (subvention annuelle ordinaire de fonctionnement)	1 264 €
Ecole primaire Noël des élèves	1 000 €
Ecole maternelle Noël des élèves	640 €
Collectif Petite Enfance (dans le cadre du Contrat Petite Enfance)	99 €
Fédération DDEN	30 €
Société Histoire Naturelle	50 €
SOUS TOTAL	3 083 €
TOTAL GENERAL EN EUROS	17 978 €

Sur proposition de Monsieur Gérard MARTIN,
Après délibération : 19 voix pour, 2 abstentions

Le conseil municipal

ADOpte les propositions de subvention,

AUTORISE Monsieur le Maire à régler les dites subventions.

5/ Avenant 2015 pour le périscolaire et la restauration scolaire

Madame Fabienne NADOR, Adjointe au Maire, expose l'avenant portant sur l'année 2015 en vue d'assurer les services de la restauration scolaire et de l'accueil périscolaire, intégrant les CLSH (Centres de loisirs sans hébergement) des vacances de février, Pâques, juillet, Toussaint. Le montant prévisionnel à verser pour l'année est de **119 361 €**.

Monsieur le Maire tient à remercier à nouveau Madame Kelly MALARD pour son travail de coordination.

Sur proposition de Madame NADOR, Adjointe au Maire,

Après délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE la convention proposée et le montant de la participation y afférent,

AUTORISE Monsieur le Maire à la signature de la convention et au versement de la participation.

6/ Prime annuelle du personnel

Monsieur le Maire rappelle que la prime annuelle a été portée en 2014 à un montant de 670 € pour un temps complet, réduite en pourcentage selon la quotité horaire réalisée, pour un emploi à temps non complet. Son versement est réalisé en juin et/ou en novembre chaque année à tout agent communal, stagiaire, titulaire ou sous contrat de droit privé, au prorata du temps de travail. Il est proposé, cette année, de passer la prime à **680 € soit une augmentation de 1.5%**.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

VOTE la prime annuelle,

CHARGE le Maire de procéder au versement de la prime annuelle selon les modalités détaillées plus haut.

7/ Demande de subvention extension périscolaire/restauration scolaire

Monsieur le Maire expose :

Avec l'achèvement du quartier des Hauts Bois et le début des travaux de l'écoquartier, le nombre d'enfants fréquentant le périscolaire et la restauration scolaire est en constante augmentation. Il est devenu nécessaire pour respecter les normes et le confort des enfants de prévoir une extension du périscolaire permettant d'accueillir 100 élèves.

Le montant des travaux s'élève à 466 232€ (hors mobilier).

Le plan de financement est le suivant :

Financeurs	Taux	Montants HT
Commune	22.5%	104 902.20
PMA	22.5%	104 902.20
DETR	25 %	116 558.00
Conseil Général	30 %	139 869.60
Total	100 %	466 232.00

Sur proposition de Monsieur Le Maire,
Après délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

APPROUVE la réalisation des travaux à engager sur la base du plan de financement prévisionnel présenté

AUTORISE Monsieur Le Maire à solliciter l'octroi des dotations sus visées,

AUTORISE Monsieur Le Maire à signer toute pièce requise pour la réalisation du projet

8/ Demande de subvention course cycliste 13ème édition

Dans la continuité des précédentes éditions, la commune organise vendredi 26 juin 2015 de 16h00 à minuit avec le CCINO une compétition cycliste en nocturne comprenant deux courses. La première de niveau départemental, la seconde est de niveau régional/national. L'objectif est de proposer des courses de grand intérêt pour le public et les coureurs, par la difficulté technique qu'impose un circuit fermé en cœur de ville, le tout dans une ambiance festive.

Le coût prévisionnel pour 2015 est de 5 000 € TTC. Compte tenu de la participation des sponsors privés, il est proposé le plan de financement suivant en euros TTC :

Projet de financement pour 2015	Montant TTC
Conseil Général du Doubs	500,00
PMA	1 500,00
Sponsors privés	1 400,00
Commune	1 600,00
Total budget prévisionnel TTC	5 000,00

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après délibération,

Le conseil municipal à l'unanimité,

S'ENGAGE à réaliser et à financer l'engagement des dépenses présentées dont le montant s'élève à **5 000 €TTC**,

SOLLICITE l'aide du Conseil Général du Doubs selon le plan de financement présenté,

SOLLICITE l'aide de PMA selon le plan de financement présenté

Monsieur le Maire rappelle que la fête de la musique aura lieu en même temps que la nocturne cycliste.

9/ Création de poste pour 6 emplois été 2015

Comme chaque année, afin de pallier le manque de personnel en période estivale, il est fait appel à de jeunes Charmontais.

Les conditions de recrutement sont les mêmes que les années passées :

- avoir 18 ans révolus,
- être scolarisé ou étudiant,
- n'avoir jamais été embauché dans les services communaux (sauf stagiaire non rémunéré, le cas échéant),
- appréciation du caractère social de la demande, le cas échéant,
- avec une priorité aux jeunes refusés l'année précédente.

Le taux de rémunération est fixé sur le grade d'Adjoint Technique 2^{ème} classe, 1^{er} échelon, soit l'équivalent du SMIC horaire en vigueur.

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après délibération,

Le Conseil Municipal à l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire à signer six contrats « emplois d'été » d'une durée d'un mois chacun, les crédits nécessaires ayant été prévus lors du vote du BP 2015.

10/ Questions diverses

-Madame Zohra REKIBI :

- le repas des anciens le 16 mai de 12h00 à 18H00.
- des séances de révisions du permis de conduire sont prévues mi-octobre (4 séances de deux heures, pour une participation de 15€).
Groupe de 25 personnes maximum. Si les demandes sont nombreuses, d'autres cycles pourront être proposés.

-Monsieur Guy BIGANZOLI :

- marché aux fleurs, artisans et hobbies le 03 mai
- balade gourmande le 10 mai en Alsace. Réponse souhaitée, au plus tard le 25 avril.

-Monsieur Etienne FAURE fait part de quelques dysfonctionnements (état de propreté du parking en face de la boulangerie, absence d'éclairage au niveau du 30 de la rue de Belfort...).

-Madame Fabienne NADOR informe que le conseil de classe de la maternelle a eu lieu le 24 mars. Différents points ont été abordés : travaux, passage aux toilettes, acquisition des tablettes, qualité des repas, préparation de la fête de fin d'année. Une visite en Sous-Préfecture avec le conseil municipal des jeunes est prévue le 15 avril. Monsieur le Maire remercie KEOLIS qui a mis gracieusement à disposition des pass permettant aux enfants et adultes de se rendre en Sous-Préfecture.

-Madame Sandrine FONTAINE tient à apporter des précisions à propos des cours d'ELCO (enseignements langues et cultures d'origine). Les enseignants ont donné l'information à toutes les familles de l'école conformément à la directive du DASEN

(Direction des services départementaux de l'éducation nationale) et la Commune n'intervient pas dans l'éducation.

Ce dispositif existe depuis de très nombreuses années. Les cours sont dispensés par des associations.

-Madame Emilie FERRANT :

- concert à l'Eglise Saint Justin au profit de Rétina le 12 avril à 17h00.
- pièce de théâtre avec les zygomatics le 18 avril à RJJ à 20h30.
- inauguration du camion des pompiers de Montbéliard restauré par l'amicale des anciens pompiers le 19 avril à 10h à RJJ, suivi d'un discours et du verre de l'amitié.
- vernissage de l'exposition de peinture « atelier « Charm'ons les Couleurs » le 25 avril à RJJ (exposition du 25 au 30 avril 2015).

Madame FERRANT propose également de présenter une pièce de théâtre « Mon Ailleurs » créée par Monsieur Patrick VOITOT de la compagnie GAKOKOE (la date doit être confirmée)

-Monsieur Rémy WIGNO informe que le matériel informatique a été livré à l'école primaire. Un accompagnement a été assuré aux enseignants. Monsieur WIGNO reste à leur disposition en cas de besoin.

-Monsieur Gérard MARTIN informe que sa commission se réunira le 22 avril en présence des Présidents d'Associations. L'ordre du jour sera : les subventions ainsi que le forum des Associations.

Un rendez-vous sera pris avec Monsieur Denis MERCIER pour la préparation de la nocturne cycliste.

-Monsieur Patrick WALTER :

- les œuvres (peintures, sculptures...) acquises par la Mairie dans le cadre des différentes expositions Charmontaises, ont été répertoriées. Elles pourront être prêtées aux écoles et aux adhérents de la bibliothèque.
- le Vieux-Charmont Infos est en cours de finalisation

-Monsieur le Maire :

- une rencontre en présence de Monsieur le Président de PMA et de Monsieur le Président Directeur Général de l'entreprise MARTI a eu lieu le 23 mars. La situation semble s'améliorer. Le bâtiment « l'horlogerie » ne devrait pas être démolé.
- Il avait été évoqué la possibilité d'interdire la circulation des véhicules de plus de 12,5t sur une partie de la rue de Belfort. Une rencontre a eu lieu avec Monsieur IENN. Ce dernier nous a informés que suite à la création d'une plateforme sur Héricourt, une vingtaine de camions ne circuleraient plus sur la Commune. Une réduction de la vitesse à 30km/h sur la rue de Belfort est également à l'étude (si l'interdiction de circulation des véhicules de plus de 12,5t n'est pas retenue).
- Monsieur le Maire rappelle la date du comice agricole à Vieux-Charmont : le 12 septembre

Séance levée à 22h45

Noms Prénoms	Présents	Absents excusés	Signatures
DUFOUR Henri-Francis, Maire	X		
FRANCAIS Guy 1 ^{er} Adjoint	X		
REKIBI Zohra, 2 ^{ème} Adjointe	X		
WALTER Patrick, 3 ^{ème} Adjoint	X		
NADOR Fabienne, 4 ^{ème} Adjointe	X		
MARTIN Gérard, 5 ^{ème} Adjoint	X		
FERRANT Emilie, 6 ^{ème} Adjointe	X		
BIDOT Patrick, 1 ^{er} Conseiller Municipal Délégué		X	Donne procuration à Monsieur Henri-Francis DUFOUR
BIGANZOLI Guy, 2 ^{ème} Conseiller Municipal Délégué	X		
BARTHES Renée	X		
BERNIER Annie	X		
FAURE Etienne	X		
FONTAINE Sandrine	X		
HUG Loris	X		Arrive au point N°3
KUBICKI Barbara	X		
LENZI Yves	X		
NIMETZ Danielle		X	Donne procuration à Monsieur Guy FRANCAIS
ROSSETTO Pierre	X		
SONNET Isabelle		X	Donne procuration à Madame Renée BARTHES
WIGNO Rémy	X		
ZELLER Séverine	X		